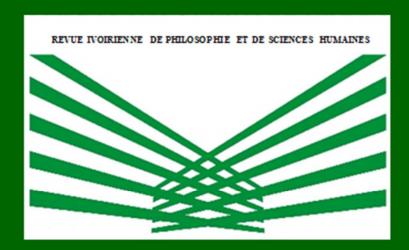
PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES













Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké, les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN: 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale: 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél: (+225) 01 03 01 08 85 (+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

 $\hbox{$E$-mail: administration@perspectivesphilosophiques.net}\\$

Site internet: https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN: 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.

Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA

Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa

Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa

Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA

Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal

Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA

Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou

Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OLIATTARA

Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA

Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa

Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA

Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal

Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA

Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou

Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : Dr Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Trésorier : Dr Kouadio Victorien EKPO, Maître de Conférences

Responsable de la diffusion : Dr Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Dr Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences

Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences

Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant

Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux
ALLOCUTIONS
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique
en Afrique,
 Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques et Afrique entre excentricités et espérances légitimes!, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation et Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapieu Romuald Icanor SANKO
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratic contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire),
Yogblo Armand GROGUHÉ323
16. Short Message Service (SMS): naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ

 Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récuse dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde,1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épse ZAMBLÉ
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémo- éthiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI
45. Les réseaux sociaux numériques: Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic) vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosopher arendtien, Amoin Elise KOUADIO939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, Perspectives Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribuent à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparait comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Audelà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2: Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3: Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7: Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire

Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président: M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents:

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres:

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé

Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris

Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody

Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique

Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Prof. Jean Gobert TANOH, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville

Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey

Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

M. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences

M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences

Dr Amidou KONE, Maître-Assistant

Dr PLEHIA Séa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre: Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable: Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant **Membre :** Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres:

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable: M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre: Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable: Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre: Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres:

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable: M. Jean Joël BAHI, Maître-Assistant

Membres:

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres:

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Avenon

Prof. YEO Nicolas

Prof. KOUASSI Marcel

Prof. KOUAKOU Antoine

Dr MC KOUASSI N'Goh

Dr MC DOSSO Faloukou

Dr MC DAGNOGO Baba

Dr MC KOUASSI Assanti

Dr MC PILLAH N. Privat

Dr MC KPANGUI Kouassi

Dr MC KOFFI Eric

Dr MC SILUE Fatogoma

Dr MC YOULDÉ Stéphane

Dr SÉKA Koko

Dr GALA Bi

Dr PALE Titi

Dr SALIFOU Amara

Dr SORO Jean

Dr SÉKA Chayé

Dr YAO Odilon

Dr NIANGORAN Adjo

Dr BAHI Jean-Noël (Maître de cérémonie)

Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy

Dr MC YOULDÉ Stéphane

Dr KONE A. Alassane

Dr ANGAMAN K. Mathieu

Dr AFFRO Jonasse

Dr SIALLOU Kouassi Hermann

Dr KOUA Guéi Simplice

Dr MOULO Kouassi Elisée

Dr KADIO Offo Elisée

Dr KACOU OI Kacou

Dr BOTTI Florence

Dr KOUASSI A. Madeleine

Dr KOUASSI Koffi

Dr GUI Désiré

Dr Gnagne Akpa Akpro

Dr SANOGO Assane

Dr TIENE Baboua

Dr SORO Torna

Dr SORO Doforo Emmanuel

COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités;

Chers étudiants;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « penser son temps en concept », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradient, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains fontils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les Fakes news tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyenorientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités :

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang:

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.
- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.
- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention!

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignantchercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel». Les évènements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier »?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet évènement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : VERS UNE DÉPENDANCE DES ALGORITHMES ET LA DÉCONSTRUCTION DES IDENTITÉS SOCIALES

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire) raoulagbavon@hotmail.com

Résumé:

Les réseaux sociaux ne sont pas une nouvelle forme de liens sociaux ou de rapprochement entre plusieurs individus. La plupart des associations, des organisations, des sociétés d'individus forme des réseaux à l'intérieur desquels des relations sociales sont bâties selon l'orientation et les objectifs visés. Avec l'avènement et le développement du numérique, cette tendance à se créer des liens sociaux a connu un regain d'intérêt qui prend une autre forme. Au-delà de toute présence et de tout contact physique, les réseaux sociaux numériques ouvrent des perspectives relationnelles inouïes. Quoiqu'il en soit, toutes les constructions de réseaux numériques dépendent entièrement d'algorithmes conçus dans ce cadre. Dès lors, l'utilisation des réseaux sociaux soumet leurs utilisateurs au développement d'algorithmes qui forge et force subrepticement la représentation d'une dématérialisation et d'une déconstruction des identités sociales. Ainsi, analyser le mécanisme de la dépendance aux algorithmes dans le développement des réseaux sociaux numériques en rapport avec la déconstruction des identités sociales est l'objet de cette contribution. À partir, des conceptions déterministe bernardienne et normativiste canguilhémienne, il s'agit de mettre en évidence les plausibilités d'une décadence des rapports sociaux entre individus, pris dans l'immensité des réseaux numériques qui font presque perdre le sens de la réalité matérielle autour de nous par la déconstruction et la reconfiguration des identités sociales.

Mots clés: Algorithmes, Dématérialisation, Identité sociale, Numérique, Réseaux sociaux.

Abstract:

Social networks are not a new form of social link or connection between individuals. Most associations, organisations and societies of individuals form networks within which social relationships are built according to their orientation and objectives. With the advent and development of digital technology, this tendency to create social links has seen a resurgence of interest, taking on a new form. Beyond any physical presence or contact, digital social networks open up unprecedented relational possibilities. In any case, all digital network constructions depend entirely on algorithms designed within this framework. Consequently, the use of social networks subjects their users to the development of algorithms that surreptitiously forge and force the representation of a dematerialisation and deconstruction of social identities. The aim of this paper is to analyse the mechanism of dependence on algorithms in the development of digital social networks in relation to the deconstruction of social identities. Based on Bernardian deterministic and Canguilhémian normativist conceptions, the aim is to highlight the plausibility of a decadence in social relations between individuals, caught up in the immensity of digital networks which, through the deconstruction and reconfiguration of social identities, almost make us lose all sense of the material reality around us.

Keywords : Algorithms, Dematerialisation, Digital, Social identity, Social networks.

Introduction

Sans nul doute, le numérique touche presque tous les secteurs de la vie humaine, car il « a envahi nos vies. Il semble qu'il soit désormais incontournable pour réaliser de nombreux actes du quotidien » (E. Vidalenc, 2019, p. 7). Des tâches les moins difficiles au plus ardues, le numérique apporte ses solutions à la société, ce qui soumet cette dernière à en dépendre autant que faire se peut. Avec le développement d'Internet et des applications qui crée un espace-cyber à l'instar des réseaux sociaux, plusieurs problèmes naissent, à savoir la question de la fracture numérique qui est loin d'être facile à résoudre, et surtout celles de l'impact du numérique sur les relations sociales qui semblent être assez absorbées par une dématérialisation à outrance.

Les réseaux sociaux numériques sont ambivalents. Autant ils permettent le rapprochement de personnes éloignées, autant ils éloignent des personnes proches sur le plan physique. De plus, ils ne se donnent pas sans applications conçues et développées en ce sens. De toute évidence, les réseaux sociaux, en plus des membres qui se mettent en réseau, créent un autre lien avec les concepteurs et développeurs de ces outils numériques. Au fond, en créant les réseaux sociaux numériques, ce n'est pas moins une suite d'algorithmes mise en jeu. Dès lors, n'y a-t-il pas un lien fondamental entre les réseaux sociaux numériques et les algorithmes ? Un tel lien, ne pourrait-il pas se manifester dans un rapport de dépendance qui peut avoir des impacts considérables sur les rapports sociaux physiques et sur les conceptions identitaires ? Autrement dit, les communautés numériques et leur expansion ne dépendent-elles pas d'une dimension algorithmique qui pourrait transformer les rapports sociaux et conduire à la dégradation des identités sociales ?

Cette réflexion, qui se veut une analyse du rapport des réseaux sociaux numériques aux algorithmes et leur impact sur les identités sociales, s'élabore à partir des conceptions théoriques de Claude Bernard et de Georges Canguilhem que sont le déterminisme et la normativité. Ainsi, il s'agit, dans une démarche analytique, d'identifier premièrement le déterminisme des réseaux sociaux physiques et celui qui est afférent à ceux du numérique. Cela va permettre de comprendre une forme de normativité des relations sociales à travers le numérique, afin de relever dans l'expansion des réseaux sociaux numérique le danger lié à une plausible dégradation subreptice des identités sociales.

1. L'ancrage territorial et l'identité sociale comme déterminisme des réseaux sociaux physiques

Selon C. Bernard (2013, p. 371), « le déterminisme est la condition nécessaire d'un phénomène ». En ce sens, les conditions requises pour qu'un phénomène se manifeste constituent son déterminisme. Ainsi, on peut parler, à partir de cette conception bernardienne, du déterminisme de tel ou tel phénomène comme l'ensemble des conditions qui favorisent son apparition. Dans cette même perspective, on peut considérer certaines conditions comme étant le déterminisme d'une pratique, d'un événement, etc. Dès lors, en

analysant les réseaux sociaux physiques comme un phénomène, il s'agit de rechercher leur déterminisme, mieux d'identifier les conditions qui favorisent et assurent leur constitution et leur maintien.

À en croire C. Bernard (1942, p. 144), « tous les phénomènes de la nature sont latents jusqu'à ce qu'une condition déterminante les mette en évidence ». Ainsi, un phénomène est mis en évidence par une ou plusieurs conditions nécessaires. À cet effet, il ne serait pas incongru d'affirmer que tout réseau social se développe dans un espace géographique donné qui en est une condition. « On peut alors émettre l'hypothèse que la proximité géographique est une condition nécessaire » (S. Dulucq et P. Soubias, 2004, p. 114). Au fond, toute société se développe sur un territoire bien précis, ce qui crée un lien viscéral entre le type de société et son espace. Par exemple, on parle de société africaine pour désigner celle qui appartient à l'espace africain, de société européenne ou occidentale pour celle qu'on identifie et qu'on considère comme appartenant à cet espace. De la sorte, une société donnée fonctionne, de prime abord, à partir d'une appartenance à un territoire, une localité physique bien précise. C'est ce sentiment d'appartenance territoriale qui constitue la base de toute société.

Toute appartenance à un territoire donnée confère une certaine identité, d'où chaque individu d'une société quelconque se reconnaît, s'identifie comme appartenant à une certaine localité. Jusque-là, ce type de rapport social se noue au sein d'une communauté sur un territoire physique qui en est la condition déterminée. Pourtant, si l'espace géographique constitue une condition nécessaire, donc un déterminisme des réseaux sociaux physiques, cela ne satisfait pas absolument comme caractéristique singulière de ces réseaux. À dire vrai, cette condition « doit en effet s'accompagner du partage de valeurs communes. Enfin, il importe de prendre en compte les règles élaborées dans ce nouveau contexte et les institutions impliquées » (S. Dulucq et P. Soubias, 2004, p. 114). Ce sont les valeurs communes, partagées par un certain groupe sur un territoire donné, qui forgent les liens sociaux.

Les réseaux sociaux obéissent, de facto, à deux conditions qui constituent leur déterminisme, il s'agit de l'ancrage territorial auquel s'ajoute le partage de valeurs communes. Car, si plusieurs individus peuvent se retrouver sur un territoire donné, cela n'est pas suffisant pour créer un réseau social. Il faut indubitablement que ces individus aient en commun des valeurs auxquelles ils s'identifient tous. Comme le souligne V. Lemieux (2013, p. 12), « les réseaux sociaux reposent sur des rapports d'identification [et] le sentiment d'appartenance à une entité sociale commune ». Or, le sentiment d'appartenance à une entité sociale commune qui s'enracine dans un espace physique commun peut aussi aller au-delà de cet espace. Quoi qu'il en soit, pour qu'un réseau social soit créé, les deux conditions fondamentales à satisfaire sont l'espace et l'identification à cet espace par des valeurs communes. Avec l'émergence du numérique, l'espace physique semble ne plus être un obstacle au regroupement d'individus partageant les mêmes valeurs. Certes, la condition spatiale reste de mise, mais sa dimension absolument matérielle requiert une approche à l'aune du numérique.

2. De l'ancrage territorial à l'espace numérique : le passage des réseaux sociaux physiques aux réseaux sociaux numériques

L'ancrage territorial, en étant une condition sine qua non des réseaux sociaux physiques, ne saurait être appréhendé de la même manière à l'ère du numérique. Dans nos sociétés modernes, « on ne peut plus vivre « sans numérique » » (E. Vidalenc, 2019, p. 7). Le numérique qui « s'est imposé au début de ce siècle » (*idem*) force la société à faire preuve de normativité au sens canguilhémien du terme. Certes, il n'y a pas une analyse afférente à une situation pathologique, mais à voir l'incursion du numérique dans nos vies, il convient de relever que les normes qui, autrefois, guidaient la société ne sauraient demeurer immuables.

Chez G. Canguilhem (1984, p. 191), « la régulation sociale tend donc vers la régulation organique et la mime », cela permet d'analyser la normativité sociale et en prenant pour référence la normativité biologique qui est tout autre chose. On peut, à cet effet, penser une analogie entre ces deux formes de normativité, même si Canguilhem ne nie pas toutes distinctions entre la régulation de la société et celle des êtres vivants. « Dans le cas de la société, la régulation est un besoin à la recherche de son organe et de ses normes d'exercice. Dans le cas de

l'organisme, au contraire, le fait du besoin traduit l'existence d'un dispositif de régulation » (G. Canguilhem, 1984, p. 188). C'est dire que la normativité sociale est fonction de normes externes et collectives, tandis que celle du vivant est interne et individuelle. E. Sfara (2018, p. 27) illustre bien la normativité biologique en ces termes : « L'organisme du vivant adapte en dernière analyse sa propre norme physiologique à la variabilité du contexte ». S'agissant de la société, en tenant compte du fait que la société mime l'organisme, on pourrait affirmer que celle-ci adapte aussi ses normes en fonction du contexte. De la sorte, si un réseau social se développe selon la condition spatiale et que celle-ci est transférée dans l'espace virtuel, il convient de noter que celui-ci en devient aussi une condition à laquelle peuvent s'ajouter d'autres.

La transformation de la société est patente, et la « révolution numérique est en train de provoquer une remise à plat radicale de la société et de ses représentations » (D. Cohen, 2022, p. 12). Le virtuel a pris une place prépondérante dans nos sociétés, qu'on ne saurait s'en départir aisément. À cet effet, J.-G. Ganascia affirme : « Le constat s'impose donc : le numérique s'insinue partout dans nos relations mondaines, il les fait et les défait par le truchement des réseaux sociaux, il contribue à l'établissement de liens avec nos semblables et, par-là, à la fabrique du tissu social. Personne n'y échappe vraiment. » En tout état de cause, les liens sociaux actuels ne peuvent faire fi du numérique.

Les contraintes de l'espace sont désormais levées avec l'espace virtuel. En effet, celui-ci résout les difficultés liées à la distance et à l'ancrage territorial. Si, avant l'espace numérique, le fait d'avoir des valeurs communes était étroitement lié à l'appartenance à une localité donnée, l'espace numérique au contraire devient le lieu de retrouvailles d'individus aux valeurs communes. Au fond, il y a un même processus de nouement des relations sociales dans les espaces physique et virtuel. Pour le premier, les individus sont au sein d'une communauté et créent des liens. Pour le second, les liens sociaux sont soumis aux principes du numérique qui nécessitent que des personnes aux valeurs communes, ou qui adhèrent à de mêmes idéaux, se mettent en réseau par le truchement d'applications avec internet.

Les réseaux sociaux numériques ne sont pas possibles sans internet et des applications conçues en ce sens. Car, « internet est un « réseau des réseaux », un tissu de connexions permettant à différentes machines d'échanger des informations entre elles et (souvent) à de grandes distances » (R. Stamboliyska, 2017, p. 16). C'est à partir de ce réseau des réseaux que l'espace numérique vit et se constitue comme tel. Partant, les relations sociales que l'on noue au-delà de l'espace physique, sans tenir compte des grandes distances, sont devenues une certaine norme sociale.

Toutes les sociétés modernes, par les réseaux sociaux numériques, se sont érigées de nouvelles normes en mettant en évidence ce qu'on peut appeler leur normativité numérique. Plus besoin de trouver un espace physique pour converser, tenir des réunions, etc., l'espace virtuel offre ce cadre. Toutefois, ce cadre n'est pas circonscrit dans une localité bien précise, il est presque illimité à condition d'avoir l'équipement adéquat. L'espace numérique se trouve à portée de main. Il est partout où on le souhaite et l'on peut s'y rendre à tout moment. Or, l'immensité de l'espace virtuel donne droit à une pluralité de réseaux sociaux. Les applications et les plateformes numériques, à l'instar de facebook, whatsapp, instagram, tweeter, telegram, etc., sont devenues des cyber-espaces de rencontres, d'échanges, de création de liens sociaux. C'est ce qui leur confère le nom de réseaux sociaux. Qui plus est, leur usage fait d'eux des acteurs clés dans les différents processus de socialisation en ayant transformé la nécessité physique des relations sociales en nécessité virtuelle.

Quoi qu'il en soit, toutes les sociétés modernes actuelles n'échappent pas aux applications des réseaux sociaux qu'on considère comme tels. L'expansion et l'utilisation des applications appelées "réseaux sociaux" soumettent les utilisateurs à des choix parmi tant d'autres. Des plus connues aux moins connues, ces applications sont nombreuses dans l'espace virtuel et peuvent avoir un impact considérable sur les représentations sociales. D'autant plus qu'ils sont de plus en plus utilisés dans le monde, en Afrique en particulier, leur expansion dans cette région cache de potentiels dangers afférents au cyberespace et met en évidence la question des identités sociales.

3. L'expansion des réseaux sociaux numériques en Afrique : la dimension algorithmique des communautés numériques et la dégradation des identités sociales

Parler du numérique, c'est toujours faire référence

à l'ensemble des procédés et techniques qui permettent de transformer n'importe quel objet en ensemble de données binaires, les algorithmes informatiques qui traitent ces données (y compris les conserver et en prendre soin) ainsi que les procédés qui génèrent des rendus tangibles des résultats obtenus, notamment sous la forme visuelle, sonore ou d'objets physiques. (D. Vinck, 2016, p. 9).

Dans cette approche du numérique selon Vinck, ce qui attire notre attention est en rapport avec les algorithmes informatiques qui traitent les données. En effet, « un algorithme consiste en la description d'une suite d'opérations élémentaires non ambiguës. Il s'achève après un nombre fini d'étapes et produit un résultat. Dans la plupart des cas, un algorithme requiert des données, dont la taille est nécessairement finie » (P. Hernert, 2002, p. 5). Ainsi, le développement et la programmation d'une application informatique passent par un ensemble d'algorithmes conçu en sens. Dans le contexte des applications désignées par les réseaux sociaux, c'est toujours le même processus qui est opérant. On procède toujours en décrivant une suite d'opérations élémentaires, dont les étapes sont préalablement définies en vue de produire un traitement de données massives. Tout se passe comme si la virtualisation de l'espace numérique des réseaux sociaux était dépendante de ces processus algorithmiques qui, eux aussi, dépendent de leurs concepteurs.

D'une manière ou d'une autre, « la reconnaissance des liens est une condition nécessaire au maintien du réseau » (V. Lemieux, 2000, p. 32). Ce déterminisme du réseau, articulé à la normativité cyber-sociale imposée par le numérique, n'est pas sans contraintes. Dans un premier moment, les réseaux sociaux numériques exigent des équipements adéquats, puis dans un deuxième moment ils requièrent des applications qui sont développées dans cette optique. Toutefois, ces deux dimensions dans l'usage des réseaux sociaux numériques ne sont pas les seules à prendre en compte dans l'usage de ces réseaux. Il y a, à dire vrai, une troisième condition, la plus cruciale d'ailleurs, qui est celle afférente au concepteur de la plateforme ou de l'application qui est un

déterminisme algorithmique non négligeable. De la sorte, derrière toute application, il faut voir un ensemble de procédés d'algorithmes qui traduit un déterminisme algorithmique d'une part, et d'autre part à une certaine normativité imposée par cela.

Les communautés recherchent toujours des moyens de communication puissants, ce qui les conduit à construire leur réseau autour de la messagerie instantanée, dont la plus stratégique qui se donne avec les supports mobiles est « désormais sous l'emprise de Facebook et de ses deux applications phares : Facebook Messenger et WhatsApp » (N. Smyrnaios, 2016, p. 79). Les liens de reconnaissance ou d'identification au groupe sont, à cet effet, modélisés à partir de ce qu'offrent ces applications. Ainsi, l'adhésion à un groupe, bien qu'elle soit soumise à la condition d'une identification commune au groupe, dépend aussi de la possibilité d'avoir accès aux équipements nécessaires et d'être en conformité avec les conditions d'utilisation de l'application. Il va sans dire qu'audelà des règles de la communauté, s'ajoutent d'autres règles qui dépendent de la politique d'utilisation de l'application et des algorithmes qui la constituent. Avec les réseaux sociaux donc, on a affaire à des médias numériques qui assurent la liaison entre des individus qui s'identifient à des valeurs qu'ils partagent, mais aussi ces individus sont soumis aux exigences de ces médias.

L'identité d'un groupe social, à travers les réseaux sociaux numériques, n'est plus définie uniquement par ses membres, elle est désormais en interaction avec les algorithmes de ces applications qui s'enrichissent des données de tous leurs utilisateurs. Il n'y a donc pas un réseau social destiné à une seule communauté en ligne. À la vérité, l'application qui sert de média social l'est pour tous les groupes sociaux qui s'y retrouvent dans une sorte de pléthore de réseaux sociaux au sein d'une application dénommée à cet effet. Les applications des réseaux sociaux sont, à dire vrai, des réseaux de réseaux où ces derniers dépendent en partie de ces applications. Cela introduit subrepticement au sein de tous les réseaux sociaux une sorte d'identité commune aux utilisateurs des réseaux sociaux numériques au-delà de leurs identités intrinsèques.

Au fond, au-delà de l'interface présentée par l'application, se trouvent des algorithmes conçus selon un modèle bien précis et qui n'est pas forcément approprié à tous les groupes. La question des liens d'appartenance reste posée, d'autant plus que chaque groupe social peut interagir de sorte que ses membres soient à la fois membre de plusieurs réseaux au risque de rendre évanescente la notion d'identité sociale. On passe d'une certaine identité collective à une identité numérique où les interactions sont guidées par des modèles prédéfinis et déterminés par l'intelligence artificielle. C'est cette situation que dépeint J.-G. Ganascia (2022, p. 8) en ces termes :

Nos échanges, qu'ils soient intimes ou professionnels, passent dans leur quasiintégralité par l'entremise de signaux électromagnétiques. Et l'intelligence artificielle utilise, manipule, recommande, transforme ces signaux, voire en produit d'autres sous forme textuelle, picturale, acoustique ou vidéo, tous réduits à des flux d'information qui attestent, trahissent, influencent nos vies affectives, émotionnelles et professionnelles. Nos existences sociales s'en trouvent fortement affectées. Au-delà, en devenant un forum d'échange commun à tous, le cyberespace accède au statut d'espace public, ce qui modifie profondément la condition humaine qui devient de plus en plus numérique.

Les identités sociales admettent, ainsi, une autre variable qui est une forme d'acculturation numérique. Les liens sociaux dépendent d'une identité numérique qui peut être manipulée à souhait en produisant des mœurs hybrides qui n'émanent pas d'un ancrage culturel social, mais de conditions algorithmiques qui pourraient façonner les représentations de la réalité. Les identités sociales pourraient subir, à cet effet, des transformations subtiles dans le rapport à la réalité virtuelle qui détermine désormais les conditions de l'altérité et de ce qui est acceptable ou pas.

Les réseaux sociaux numériques, mieux les applications dénommées comme telles, peuvent aussi, par leurs concepteurs, se réserver le droit d'orienter les choix des communautés sociales qui dépendent de leurs politiques d'utilisation. Or, si les communautés sociales veulent un accès au numérique en utilisant leurs propres normes culturelles, elles doivent concevoir des applications privées en vue de se protéger d'une certaine atteinte à leurs valeurs sociales et à leurs données privées. Cela nécessite de repenser l'utilisation des réseaux sociaux numériques en les limitant aux fins de communications plutôt

que de se laisser absorber totalement par elles en perdant de vue la réalité matérielle qui demeure le support incontestable des relations sociales.

Conclusion

Les réseaux sociaux numériques ne sont rien d'autres que des applications conçues pour assurer la communication entre les membres d'une communauté sociale. Si le déterminisme des réseaux sociaux, en général, tient lieu dans le sentiment d'appartenance territoriale et identitaire, le numérique impose aux sociétés une normativité sociale qui doit le prendre en compte. Le numérique « s'insinue partout dans nos relations mondaines, il les fait et les défait par le truchement des réseaux sociaux, il contribue à l'établissement de liens avec nos semblables et, par-là, à la fabrique du tissu social. Personne n'y échappe vraiment » (J.-G. Ganascia, 2022, p. 8). Or, cette fabrique du tissu social dépend en quelque sorte des politiques définies à partir des algorithmes conçus à cet effet. « Il en résulte une évolution des habitudes de vie en société et des mœurs » (J.-G. Ganascia, 2022, p. 8) qui peuvent aller jusqu'à avoir un impact considérable sur les identités sociales en les déconstruisant.

La déconstruction des identités sociales pourrait se percevoir à l'aune d'une dématérialisation exacerbée des relations sociales et d'une ouverture incontrôlée à toutes sortes de pratiques et de représentations sociales controversées. La dynamique du numérique et la dimension algorithmique des réseaux sociaux numériques ne doivent pas être perdues de vue comme si celles-ci étaient dépourvues d'impacts sur les considérations identitaires et les possibilités d'une atteinte à la diversité culturelle et identitaire. La dépendance aux algorithmes des applications des réseaux sociaux ne doit aucunement être occultée si tant est qu'une hyper-connectivité en soit tributaire et façonne les identités subtilement de manière individuelle, et pouvant entraîner une répercussion sur les collectivités sociales par leur reconfiguration et leur déconstruction.

Références bibliographiques

BERNARD Claude, 1942, Le cahier rouge, Paris, Gallimard.

BERNARD Claude, 2013, Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, Paris, Flammarion.

CANGUILHEM Georges, 1984, Le normal et le pathologique, Paris, Puf.

COHEN Daniel, 2002, *Homo numericus*. *La civilisation qui vient*, Paris, Albin Michel.

DULUCQ Sophie et SOUBIAS Pierre, 2004, L'espace et ses représentations en Afrique, Paris, KARTHALA.

GANASCIA Jean-Gabriel, 2022, Servitudes virtuelles, Paris, Seuil.

HERNERT Patrice, 2002, Les algorithmes, Paris, Puf.

LEMIEUX Vincent, 2000, À quoi servent les réseaux sociaux?, Québec, Les Éditions de l'IQRC.

SMYRNAIOS Nikos, 2016, «L'effet GAFAM: stratégies et logiques de l'oligopole de l'internet », in *Communication & langages*, N°188, Paris, NecPlus, p. 61-83.

STAMBOLIYSKA Rayna, 2017, La face cachée d'internet, Paris, Larousse.

VIDALENC Éric, 2019, Pour une Écologie numérique, Paris, Les petits matins.

VINCK Dominique, 2016, Humanités numériques. La culture face aux nouvelles technologies, Paris, Le Cavalier Bleu Éditions.